

INTERCITÉS

LA RENAISSANCE D'UNE ACTIVITÉ



Le Jeudi 2 juin 2022, la Cfdt était reçue à sa demande par les dirigeants Matériel de l'activité Intercités. Cette audience est dans la continuité de l'action menée depuis le début de l'année 2022 par la Cfdt vis-à-vis du Domaine Matériel de la SNCF.

À l'aube de l'ouverture à la concurrence et dans le cadre de la modernisation du matériel roulant et des ateliers de maintenance, la Cfdt a souhaité échanger sur les moyens mis en place ainsi que le fonctionnement du matériel par l'activité Intercités.

FONCTIONNEMENT

Aujourd'hui, Intercités dépend de l'activité Voyages. Intercités a en charge l'entretien de son propre Matériel.

Une convention de prestation a été faite avec SNCF Matériel pour gérer la partie ingénierie du matériel cela concerne les ordres de modification, les documents de maintenance, les Fiches de visite et autres documents ou préconisations techniques.

Des réunions régulières sont faites entre Intercités et SNCF Matériel concernant le recrutement et la formation.

MATÉRIEL ROULANT

Concernant le matériel roulant, l'état a décidé d'investir massivement avec une enveloppe d'environ 1,1 Milliard € :

- ➔ 250 millions (env) pour l'achat des 33 rames Coradia Liner (Livré à partir de 2018)
- ➔ 42 millions (env) lors de la rénovation des trains de nuit (2020 à 2022)
- ➔ 800 millions (env) pour l'achat de 28 rames CAF (Livraison prévue à partir de 2024 et jusqu'en 2026) avec 75 rames en option.

La reprise de l'activité des trains de nuit a entraîné la remise en état du matériel qui devait être radiée. Cette situation a mis en évidence une perte de compétences de nos agents dûe aux mutations, aux départs en retraite, aux démissions

De plus une grande partie du matériel roulant actuel est amiantée (locomotives et voitures), cela impose des mesures spécifiques sur les opérations de maintenance.



LA MAINTENANCE

À ce jour, un seul technicentre est en charge de la maintenance des rames Intercités, le technicentre Paris Austerlitz (dit Masséna). L'état va engager environ 100 millions € pour

- ↪ La rénovation du site de Masséna
- ↪ L'aménagement du futur site de Villeneuve triage (Ex TSEE)
- ↪ L'aménagement des sites de Clermont et Brive.

Certaines missions de maintenances seront aussi sous-traitées par des technicentres de province.

Sur la partie Nouvelle-Aquitaine, un détoutage (transfert des agents de maintenance du TER NAQ vers Intercités) est prévu en 2023 et concernera environ 150 personnes pour Intercités.



SOCIAL

L'activité a des difficultés à recruter sur l'ensemble du territoire et pas uniquement sur la région IDF.

- ↪ Les emplois matériels ne sont plus attractifs.
- ↪ Les démissions sont plus courantes qu'avant.

CONCURRENCE

L'ouverture de la concurrence a débuté avec l'Appel d'Offre (AO) Bordeaux- Nantes-Lyon (BONALY). L'activité Intercités a mandaté SNCF Matériel pour répondre à la partie Matériel de l'Appel d'Offre (AO).

Intercités va répondre à tous les appels d'offres (AO) qui seront lancés par l'état. A ce jour, seul les lignes dites « de jours » feront l'objet d'une ouverture à la concurrence.

L'ouverture à la concurrence pour les trains de nuit est prévue en 2028 et l'une des questions majeures sera de savoir si la maintenance et les rames feront parties de l'appel d'offre. Pour information, l'option des 75 rames CAF nécessitera un échange entre l'état et la SNCF car le commanditaire de l'option est la SNCF.

EN CONCLUSION

L'activité Intercités a bénéficié d'un sursaut de l'état et de l'opinion publique pour renaître. La vague écologique de la nation nous a permis de redémarrer une activité en déclin et sous-estimée dans l'aménagement du territoire et de la réduction des effets serres (empreinte carbone)

Pour la CFDT, ce revirement de situation n'est pas gratuit et elle se fait par une mise en concurrence des lignes qui sont peu rentables.

Pour preuve avec le premier appel d'offre sur les lignes Nantes- Bordeaux et Nantes - Lyon (Projet BONALY) où seul la SNCF par une filiale a répondu aux appels d'offres.

A la suite de quoi, l'état a annulé l'appel d'offre.

Qu'en sera-t-il pour les prochains appels d'offres. Concernant le domaine Matériel d'Intercités, l'avenir s'écrira soit dans une filiale de la SNCF soit dans une autre entreprise du Ferroviaire.

LA CFDT, QUANT À ELLE SERA À CÔTÉ DES SALARIÉS POUR LES INFORMER, LES ÉCOUTER ET LES ACCOMPAGNER.



CFDT-Cheminots-Officiel



@cfdtcheminots



www.cfdtcheminots.org



contact@cfdtcheminots.org



NOUS CONTACTER

CHAMBELLAND Fabrice

fabrice.chambelland@cfdtcheminots.org || 06 27 70 45 58

GALLIANO Gérald

gerald.galliano@sncf.fr || 06 10 44 02 88

RASSART Benjamin

benjamin.cfdt.cheminots@gmail.com || 06 46 121 121